

3.2.2. Provision pour dépréciation des créances de l'Actif Circulant :

a. Principe

Au moment de l'inventaire, l'entreprise doit distinguer entre les clients ordinaires (jugés sans problèmes), et ceux qui présentent des difficultés de paiement (à reclasser parmi les clients douteux ou litigieux) et ceux qui sont définitivement insolubles (à solder).

On peut classer les clients en 4 catégories :

- **les clients Solvables** (clients ordinaires).
- **les clients Douteux ou litigieux** pour lesquels on envisage une perte partielle de la créance. Cette dépréciation sera constatée par une provision.
- **Les clients devenues subitement irrécouvrables.**
- **les clients Totalement insolubles** dont les créances sont irrécouvrables.

b. Application- 4 :

Au 31/12/2023 l'état des créances se présente dans le tableau suivant :

Nom	Créance TTC au 31/12/22	Créance 31/12/22 HT	Provision au 2022	Règlements au cours de 2023	Observations
WALID	18.600	-	-	-La perte probable est de 40% de la Crédit HT
FAHD	8.400	2.450	-	-On pense récupérer 55% de la créance HT
TAHIRI	6.000	3.500	1.200	-La perte probable est estimée à 25% du solde HT
BADER	12.000	-	-	-Créance irrécouvrables
MALAK	11.400	4275	1.500	-Pour solde.

Analyse de l'état des créances par client

WALID :

FAHD :

TAHIRI :

BADER :

MALAK:

1. Constatation de la provision: (Cas du client ordinaires WALID)

a. Principe comptable

Pour les clients ordinaires devenus douteux, Avant de constater la provision, il faut d'abord changer la nature de client (d'un client ordinaire à un client douteux et litigieux), et donc changer la nature de la créance. Cette opération est appelée le reclassement du client.

Écriture comptable

3424 3421	Client douteux ou litigieux Reclassement		Client	Mt TTC	Mt TTC
6196 3942	D.E.P.P. Dép de l'A.C Dotation de l'exercice 20...		P.P.Dép de client et C.R	Dot	Dot

Exemple : Client Walid

Clients	SOLDE		Provisions		Ajustements		Créance irrécouvrable
	HT	TTC	2022	2023	Dot	Rep	
WALID							

Calcule justificatif :

2. Réajustement de la provision :

A l'inventaire de l'exercice suivant, l'entreprise examine l'évolution des créances douteuses. Deux cas peuvent se présenter :

- Le risque de perte peut augmenter, il faut augmenter la provision (réajustement vers la hausse)
- Le risque de perte peut diminuer, il faut diminuer la provision (réajustement vers la baisse)

a. Réajustement vers la hausse : cas du client douteux FAHD

Clients	SOLDE		Provisions		Ajustements		Créance irrecouvrable
	HT	TTC	2022	2023	Dot	Rep	
FAHD							

Calcul justificatif :

- Provision (2022) =

- Provision (2023) =

➔ Prov 2023 =

- Ajustement vers la hausse de :

L'écriture à passer est identique à celle de la constatation de la provision.

b. Réajustement vers la baisse : cas du client douteux TAHIRI

Écriture comptable (Client douteux (Augmentation de la provision))

3942 7196	Prov. P.Dép. de Client et C.R Reprise de l'exercice 20...	Reprise/P.P.Dép. de l'A.C	Rep	Rep
--------------	--	---------------------------	-----	-----

Clients	SOLDE		Provisions		Ajustements		Créance irrecouvrable
	HT	TTC	2022	2023	Dot	Rep	
TAHIRI							

Calcul justificatif :

Prov 2022 =

Prov 2023 =

Ajustement vers la baisse de

3. Annulation de la provision : cas du client MALAK :

Lorsque la perte d'une créance douteuse devient définitive la provision déjà constituée devient sans objet. Il convient donc de l'annuler.

L'écriture à passer est identique à celle du **réajustement à la baisse** pour ce qui est de l'annulation de provision :

Exemple : client MALAK

Écriture comptable client douteux devenu insolvable

6182 4455 3424	Perte sur créance irrécouvrable Etat – TVA facturé Perte de la créance		Client Douteux ou litigieux	Mt HT (perte) TVA	Mt(créance) TTC
3942 7196	Prov. P.Dép. de Client et C.R Reprise de l'exercice 20...		Reprise/P.P.Dép. de l'A.C	Rep	Rep

Clients	SOLDE		Provisions		Ajustements		Créance irrecouvrable
	HT	TTC	2022	2023	Dot	Rep	
MALAK							

Calcul justificatif :

- *Perte HT =*
- *TVA facturée =*
- *Provision 2022 à annuler =*

4. Les créances Ordinaires irrécouvrables : cas du client Bader

Lorsque la créance devient subitement irrécouvrable la perte correspondante est certaine. On n'a pas donc à constater de provision, mais uniquement à annuler la créance en question.

Et comme la perte est brusquement survenue (client jusque là ordinaire), il convient de la considérer comme une charge non courante 6585 « Créesances Devenues Irrécouvrables ».

Exemple : client Bader client ordinaire devenu subitement insolvable (créance irrécouvrable)

6585 4455 3421	Créesances devenues irrécouvrable Etat – TVA facturé Solde du client	Client	Mt (perte) HT TVA	Mt (créance) TTC
----------------------	---	--------	----------------------	---------------------

Clients	SOLDE		Provisions		Ajustements		Créance irrecouvrable
	HT	TTC	2022	2023	Dot	Rep	
BADER							

Calcul justificatif :

Perte HT =

TVA facturée =

NB : Il n'y a pas de provision ancienne à annuler car il s'agit d'une créance ordinaire sans antécédent douteux.

5. Remarques importante :

- Le reclassement des clients s'effectue avec le montant TTC ;
- Les provisions pour dépréciation des Clients et comptes rattachés se calculent toujours sur le montant HT de la créance ;
- Les provisions pour dépréciation des créances sont toujours individualisées (constatation de la provision pour chaque client douteux).